L'Écho de Saint-François
FÉVRIER 2006 DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD VOL. 14 Nº 3

Hommage à notre directeur du Service Sécurité Incendie

page 5

Bonne saison!
De retour à Pâques
motel - restaurant
de La Plage
Inc.
www.moteldelaplage.com

L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 **259-2177**
courrier électronique: **echosf@globetrotter.net**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR
Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité
Raynald Laflamme

Petites annonces
Raynald Laflamme

Maquette et mise en page
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page
Montage gracieuseté de la Municipalité
Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle
Nicole Bérubé

Abonnement
Jean Gendron

Recrutement et membership
Jean-Yves Lamonde

Impression
Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture et Communications Québec

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00$	100,00$
1/4 page	18,00$	150,00$
1/2 page	35,00$	300,00$
1 page	60,00$	500,00$
Petite annonce	2,00$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00$	35,00$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

Nos DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance..... 911
CLSC Antoine-Rivard 248-2572
Feu 911
Municipalité.....259-7228
Centre anti-poison du Québec..... 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage certifié AVDA membre 2003

SOMMAIRE

Brunch de l'Association du baseball mineur 4
En hommage à Sylvain 5
Tel-Écoute est là pour toi! 6
Lauréat Fondation Desjardins 7
Message aux parents d'enfants 8
Mesures fiscales au bénéfice des contribuables 9
Chronique les tiques et les puces 10
La communauté chrétienne en action 12
Les nouveaux marguilliers 13
Projet «Ensemble, on D-Tox» 13
Un vin et fromage pour souligner la Nouvelle Année 14
Dinêr de l'Age d'Or 14
Gâteau St-Valentin 15
Club Motoneige Le Petit Canton 15
Inscription au CFP L'Envollée 16
Une présence accrue de gens d'affaires au CA du CLD 17
Pour faire revivre votre poinsettia 18
Émilie Blais débute en trompe 19
Les Petits Débrouillards 20
Pensée positive 21
Cassy 21
Au fil des jours 22
Les Petites annonces 23
L'Écho municipal ..... 8 pages

Le Centre Gym Santé accueille ses membres

Le Centre Gym Santé de St-François est maintenant prêt à accueillir ses membres!

En effet, depuis le 10 janvier 2006 les personnes qui s'étaient dites intéressées à débuter un entraînement physique peuvent le faire à St-François. Rappelons que le Gym est situé au sous-sol du Centre des loisirs à St-François. Une activité « porte ouverte « sera organisée d'ici la fin mars 2006 pour faire connaître nos services à la population de St-François et pour remercier nos précieux commanditaires et partenaires dans le projet. En attendant cette inauguration officielle si vous désirez de plus amples renseignements sur le Gym vous pouvez communiquer avec Mario Marcoux au 259-2454 ou avec Marie-Claude Breton au 259-1299.

Le Conseil d'administration du Gym

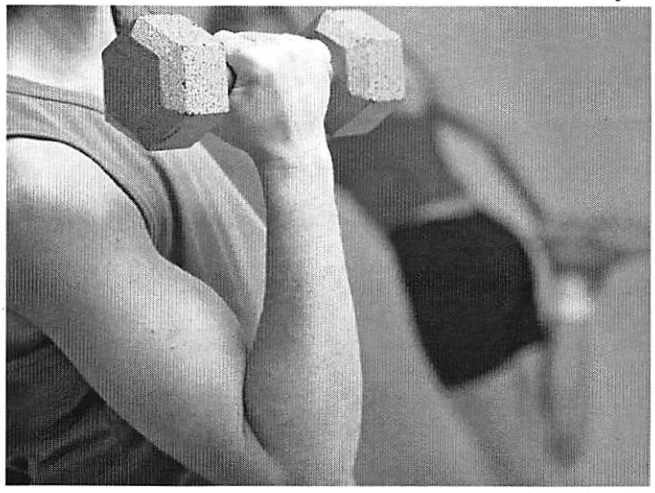

Restaurant L'ARRÊT STOP

VENEZ COMPARER NOS PRIX

Ultramar

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704

Bière froide
Slush
Essence avec service
Dépanneur: 259-7515

Brunch de l'Association du baseball mineur

L'Association du baseball mineur vous invitent cordialement à notre Brunch annuel qui aura lieu le dimanche 19 février 2006 au Centre des Loisirs de St-François de 10 h 30 à 12 h.

Nous aurons un service de garderie sur place. Il y aura un service de traiteur. Les cartes sont présentement en vente auprès des directeurs(trices) de l'association du baseball. Veuillez les contacter pour obtenir vos cartes.

Voici la liste des directeurs pour la saison 2006

Dany Boulet (vice-président).....259-1282
Bernard Fiset (directeur).....259-7002
Guylaine Gonthier (secrétaire-trésorière).....259-2975
Gaston Martineau (directeur).....259-2941
Sonia Paré (registraire).....259-2769
Yvon Rémillard (président).....259-2415
Gilles Simard (directeur).....259-2614

Nous comptons sur votre présence parmi nous.

Yvon Rémillard, président
Baseball mineur de St-François

En hommage à Sylvain...

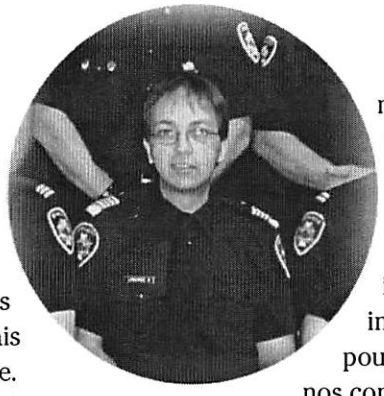

En hommage à monsieur Sylvain Lamonde, chef du Service des incendies de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, nous reproduisons ici l'hommage qui lui a été rendu par ses collègues de la brigade lors de la célébration qui s'est déroulée en notre église, le samedi 28 janvier.

Madame Lamonde, Aline, Jeanine, Louise, Albert, Robert, Michelle, les autres membres de la famille, ami(e)s, collègues de travail et pompiers nos plus sincères condoléances.

Dieu a rappelé à lui notre confrère Sylvain. C'est avec beaucoup d'admiration que nous voulons lui présenter cet hommage :

Sylvain, tu nous as quittés trop vite! Tu avais encore beaucoup à faire.

On peut dire que le service incendie était une mission pour toi. Tu as joint la brigade incendie de Saint-François en 1990 après ton séjour à Toronto. Tu as gravi les échelons un à un; de simple pompier à lieutenant, tu es devenu capitaine pour finalement être nommé notre directeur en mars 2000.

Dès ton début comme directeur, nous avons remarqué ton professionnalisme. Tu nous as fait confiance et amenés à développer nos forces. Tu as mis l'accent sur la formation qui a contribué grandement à l'amélioration de notre service.

On peut dénombrer plusieurs de tes réalisations. On se souviendra, entre autres, des codes de couleurs des bornes incendie, de la fusion avec l'équipe de Saint-Pierre, de tes écrits dans nos journaux municipaux, des visites de prévention dans les industries et des pratiques d'évacuation des écoles primaires. Grâce à tes bonnes idées, des cours de RCR sont maintenant donnés aux élèves de 6e année ainsi qu'aux moniteurs du terrain de jeux.

Aussi, tu as installé le système informatique au poste pour maintenir à jour nos connaissances.

Ta persévérance a fait que, même pendant ta maladie, tu donnais toujours des mots d'encouragement à ceux qui en avaient besoin. Tes messages personnels sur nos pagets, lors de nos anniversaires, nous ont toujours fait plaisir.

Tu as gardé ton sens de l'humour jusqu'à la fin; à l'exemple du «faux-call» d'incendie le soir de Noël à ton officier de garde. Étienne s'en rappellera toujours!!

On dit de toi, dans ta bataille contre le cancer, que tu as été un exemple de courage, de détermination et de ténacité. Eh bien! Sylvain, on t'a connu avec ces mêmes qualités comme confrère en incendie! Tu continueras d'être un modèle pour nous. On te remercie pour ce bel héritage!

On salue ton départ en prenant tes paroles :

«À la prochaine!!»

Ta gang de Pompiers

LAURENCE HALLÉ

SERVICE D'IMPÔT
du 1er mars au 30 avril

À SAINT-FRANÇOIS
le vendredi ou sur rendez-vous

Maison de la paroisse
rez-de-chaussée

Tél. | 469-3907

Quincaillerie - Matériaux - Moulées - Semence - Pesticides

Société coopérative agricole de la Rivière-du-Sud

CO-OP C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Québec) G0R 3A0

Courriel: cooprivsud@globetrotter.net
Site internet: www.cooprds.ca
Tél.: (418) 259-7715 Fax: (418) 259-7717

Tel-Écoute est là pour toi!

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un?
Vous vivez une période difficile?
Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive
Lundi au vendredi de 18h à 4h du matin
Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

248-4445

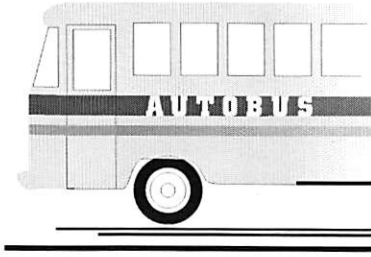

Simone Simard, prop.
10, chemin des Prairie Est
Saint-François
(Québec) GOR 3A0
L.S.B.C. inc.
Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

AUTOPRO
CARROSSERIE
GARANTIE NATIONALE
Tant que vous êtes propriétaire de votre véhicule

-Service de «Frame master»
-Voitures de courtoisie
-Installation de pare-brise
-Estimation GRATUITE

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072
Fax: (418) 248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

MORIGEAU·LÉPINE
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

M. Alexandre Samson heureux lauréat d'une bourse d'études de la Fondation Desjardins

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est fière de faire part que M. Alexandre Samson a reçu une bourse d'études de la Fondation Desjardins.

Ainsi, M. Alexandre Samson a reçu un chèque de 1 000$ pour des études en techniques policières au Cégep de Rimouski.

C'est dans le cadre du concours « Prêt pour ma bourse! » sur le portail Génération 18 - 24 de Desjardins et organisé par la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans le cadre de la rentrée scolaire à l'automne 2005 que M. Alexandre Samson a rempli un formulaire de participation. Ce concours s'adressait exclusivement aux étudiants à temps plein de niveaux professionnel, collégial et universitaire âgés entre 17 et 25 ans et membres d'une caisse Desjardins au Québec ou d'une caisse populaire de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. Ce concours a connu un franc succès et près de 10 000 étudiants ont rempli le bulletin de participation. Quatre étudiants ont reçu une bourse de 1000$ ou de 2000$.

La Fondation Desjardins s'acquitte de sa mission de soutien à l'éducation en distribuant des bourses d'études, de reconnaissance à l'action bénévole ainsi que de primes à la créativité et à l'esprit d'entreprise des jeunes. Reconnue comme la fondation privée qui offre le plus de bourses universitaires au Québec, elle a remis en 2005 une somme totale de près de 650 000$ à quelques 420 jeunes. Depuis sa création, c'est près de neuf millions de dollars qui ont été versés en soutien à l'éducation.

Groupe financier intégré de nature coopérative, le Mouvement des caisses Desjardins est, de loin, l'institution financière qui, au Québec et en Ontario, retourne le plus au milieu en dons, commandites, bourses d'études et ristournes.

La remise officielle de la bourse à M. Alexandre Samson a été faite par le directeur général de la caisse, M. Christian Fournier, et la responsable de la clientèle étudiante, Mme Fabienne Garant et a eu lieu au centre de services St-Pierre-du-Sud le 30 décembre 2005.

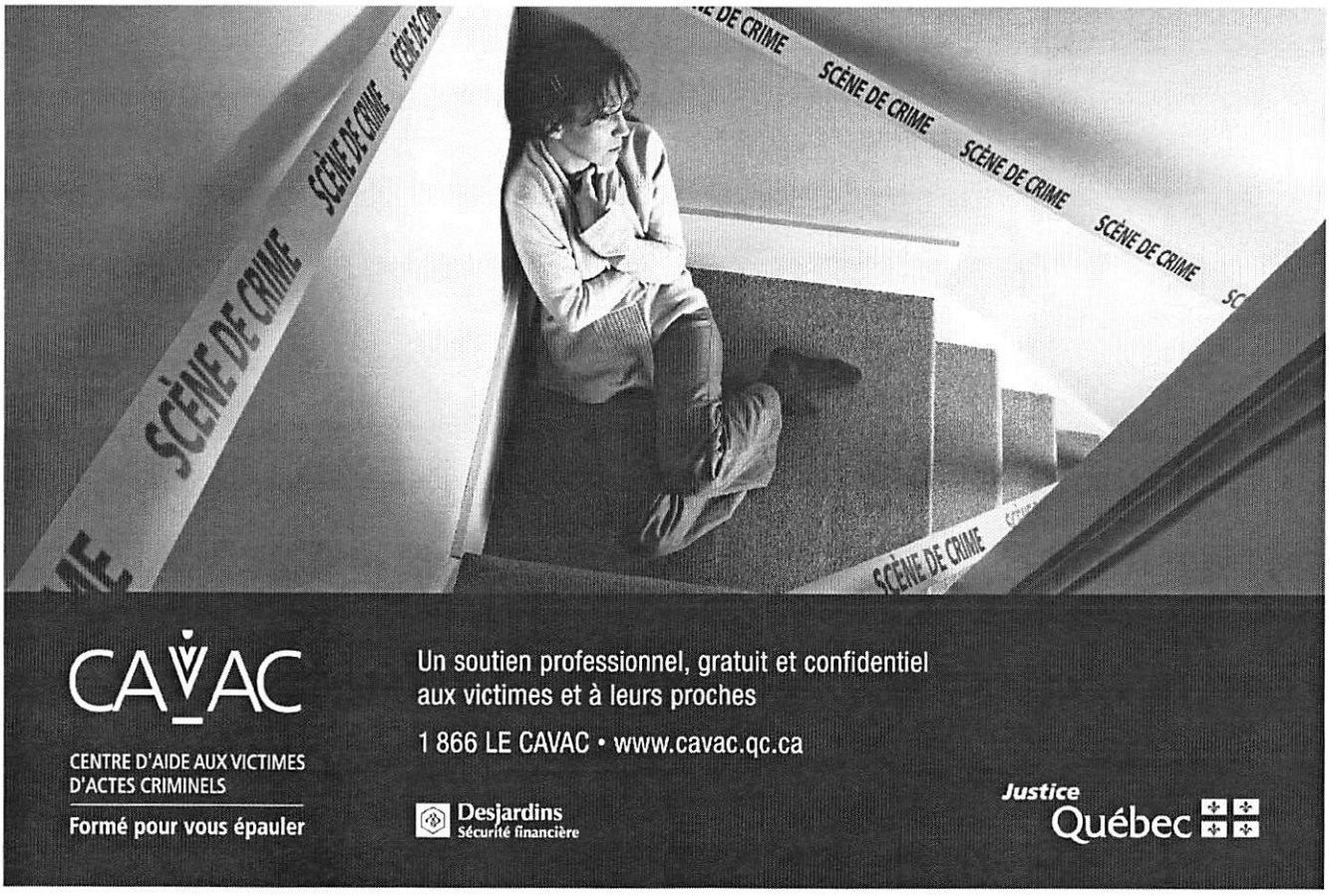

Message aux parents d'enfants qui auront 4 ans le 1er octobre 2006

Les écoles de la commission scolaire de la Côte-du-Sud procéderont bientôt à l'inscription des enfants de 4 ans au service d'animation Passe-Partout. Cette inscription, qui coïncide avec celle du préscolaire, du primaire et du secondaire en février de chaque année, aura lieu du 6 février au 28 février prochains. Ce qui nous permettra de faire une planification adéquate de l'organisation du service pour l'année scolaire 2006-2007.

Le service Passe-Partout vise à:

* accompagner les parents dans la participation active à la réussite de leur enfant;
* faciliter la transition famille-école de l'enfant;
* aider les enfants à s'intégrer au milieu scolaire de façon harmonieuse.

Je vous invite fortement à vous inscrire avec votre enfant à ce programme dont l'importance, voire la nécessité sont aujourd'hui reconnues.

Pour ce faire, téléphonez à l'école au numéro 259-7762 (pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption et de la Francolière). Le certificat de naissance (copie originale - grand format), devra être présenté à l'école dans les plus brefs délais pour que l'inscription soit officielle. À noter que nous vous remettrons ce document original après en avoir tiré une copie conforme.

Vous pouvez vous procurer le certificat de naissance grand format à l'adresse suivante: Direction de l'état civil du ministère de la Justice, 205 rue Montmagny, Québec, téléphone 643-3900. Des formulaires sont aussi disponibles à l'école pour faire une demande par la poste.

Si vous connaissiez des parents ayant un enfant de cet âge qui n'auraient pas reçu ce message, nous vous prions de leur communiquer cette information.

Je vous remercie de l'attention portée à ce message et je vous invite à nous contacter, au numéro ci-haut, pour de plus amples renseignements.

Au plaisir,

Pierre Côté, directeur

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Rnebec Décor
une division de
TERRASSEMENTS Jonca & Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager Rnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre tels: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

Venez nous voir!
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387
no de license RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées

Eco

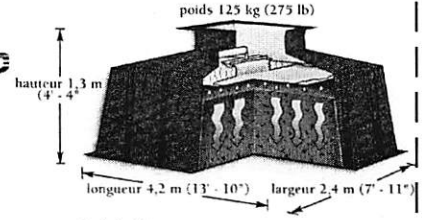

Spécialiste en:
✔excavation ✔ terrassement
✔ marteau hydraulique ✔ niveau au laser
✔ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
✔ TERRE NOIRE ✔ SABLE ET GRAVIER ✔ PIERRE

Mesures entrées en vigueur le 1er janvier 2006

Le député Norbert Morin rappelle les mesures dont profiteront les citoyens

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Norbert Morin, est fier de rappeler que plusieurs mesures fiscales au bénéfice des contribuables sont entrées en vigueur le 1er janvier 2006, et ce, tant en ce qui concerne l'impôt des particuliers que l'impôt des entreprises.

Mesures touchant les particuliers

En ce qui concerne les particuliers, plusieurs mesures ont commencé à s'appliqué dès le mois de janvier. «Ces mesures sont mises en place pour améliorer la situation financière de l'ensemble des Québécois », a indiqué monsieur Norbert Morin.

Indexation du régime d'imposition des particuliers

En 2006, les contribuables québécois profiteront d'une indexation de 2,43% du régime d'imposition, ce qui laissera 390 millions de dollars de plus dans leurs poches.

«Dans le passé, il n'y avait pas d'indexation des allocations familiales. À compter de 2006, le Soutien aux enfants et l'ensemble des mesures d'aide aux familles seront indexés, ajoutant 60 millions de dollars pour les familles», a expliqué le député.

Il est à noter qu'un autre versement de 500 millions de dollars a été effectué le 4 janvier 2006 dans le cadre du programme Soutien aux enfants. En place depuis maintenant un an, ce nouveau programme permet à 850 000 familles de recevoir chaque année plus de 2 milliards de dollars.

De plus, les familles québécoises peuvent désormais bénéficier du nouveau Régime québécois d'assurance parentale, le régime d'assurance parentale le plus généreux au Canada.

«Il est important de savoir que l'aide que notre gouvernement verse aux familles québécoises est trois fois plus généreuse que celle offerte en Ontario. Elle représente même un milliard de plus que ce que l'ancien gouvernement péquiste offrait aux familles », a souligné le député.

Nouvelle déduction de 500 $ pour les travailleurs

Depuis le 1er janvier 2006, afin de reconnaître certaines dépenses reliées à leur travail, les travailleuses et les travailleurs bénéficient d'une déduction fiscale égale à 6 % du revenu de travail jusqu'à concurrence de 500$. «Cette réduction d'impôt représente 300 millions de dollars sur une base annuelle et profitera à 3,1 millions de salariés et à 162 000 travailleurs autonomes», a précisé monsieur Norbert Morin.

Personnes handicapées et frais médicaux

Plusieurs mesures viennent améliorer le soutien financier accordé aux personnes handicapées et aux aidants naturels. L'aide fiscale accordée à ces personnes est augmentée de 50%, passant de 85 millions de dollars à 128 millions de dollars.

À partir de cette année, une famille à faible revenu qui prend soin de son enfant handicapé d'âge adulte peut compter sur un soutien additionnel de 1 000 $ par année à la suite de la mise en oeuvre du crédit d'impôt remboursable pour aidants naturels.

Le montant utilisé aux fins du calcul du crédit d'impôt non remboursable pour déficience passe de 2200$ à 2250$. De plus, ce montant fera l'objet d'une indexation annuelle à compter du 1er janvier 2007.

Les parents d'un enfant handicapé d'âge mineur pourront recevoir jusqu'à 450 $ de plus par année grâce à la hausse du supplément pour enfant handicapé.

Par ailleurs, le plafond du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux sera haussé de 750 $ à 1000$ en 2006.

Source: Aile parlementaire libérale

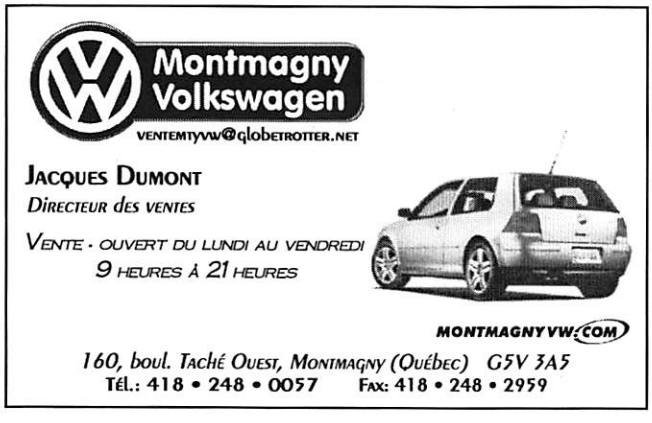

Chronique les tiques et les puces

Les copies de sécurité

par François Faguy
francois.faguy@caramail.com

Les ordinateurs sont de merveilleux outils de travail, mais on leur confie trop facilement le fruit de notre labeur. Comme toute machine, ils sont sujets aux pannes et aux bris de toutes sortes. La prise de copies de sécurité de façon régulière est la meilleure protection contre la perte d'information.

Lorsque vous développez votre stratégie pour la prise de copies de sécurité, partez du principe que votre disque rigide a rendu l'âme et que vous devez tout réinstaller sur un disque neuf qui sera, bien entendu, vierge. Vous devez donc avoir en main une copie, habituellement sur CD, de tous les logiciels qui y sont installés. La liste commence par le système d'exploitation (Windows, Linux ou Mac OS/x), les logiciels inclus à l'achat de l'ordinateur, tous les logiciels que vous avez achetés ainsi que les logiciels téléchargés de l'Internet. Si vous ne l'avez pas encore fait, ce serait un bon moment pour en faire l'inventaire et de prendre une copie de l'original de chaque logiciel que vous pourriez entreposer en sécurité suffisamment loin de chez vous pour qu'elle soit protégée en cas de désastre. Notez que la loi canadienne des droits d'auteurs vous autorise à faire une et une seule copie de tous les disques originaux de vos logiciels.

Il faut aussi faire des copies de vos informations régulièrement ; idéalement, chaque fois qu'il y a un changement. En effet, si vous récupérez une copie de sécurité, il vous faudra refaire tous les changements que vous avez fait depuis que vous avez pris la copie de sécurité. Selon l'utilisation que vous faites de votre ordinateur, la liste des informations à copier pourraient comprendre votre courriel, votre comptabilité, votre inventaire, votre curriculum vitae, vos travaux scolaires, vos photos numériques, etc. Comme pour les logiciels, il est important d'entreposer les copies de sécurité dans un endroit sûr ailleurs que chez vous.

La façon la plus simple de faire une copie de sécurité consiste à copier vos fichiers sur un CD-R, un DVD-R, un CD-RW ou un DVD-RW. Les CD-R et DVD-R sont préférables pour les informations qui ne changeront pas comme les originaux des logiciels alors que les CD-RW et DVD-RW sont préférables pour les informations qui changent souvent parce qu'ils sont réutilisables. Pour se simplifier la vie, il est préférable d'utiliser un logiciel de compression comme WinZip pour 3 raisons. Premièrement, la copie occupera moins d'espace sur le CD. Deuxièmement, lorsque vous récupérez vos données, les fichiers ne sont pas « en lecture seule «. Troisièmement, les fichiers Zip comportent un processus d'auto-vérification qui vous garanti que ce qui a été lu est bien identique à ce qui a été écrit.

Quand avez-vous pris une copie de sécurité de vos informations la dernière fois ?

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse http://pages.globetrotter.net/ffaguy et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, (c) 2006, François Faguy.

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bernard Giasson
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Un choix de confiance!

AFL
Groupe Financier
RESULTATS ASSURES

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny

LARRISE
MAISONS 4' DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie

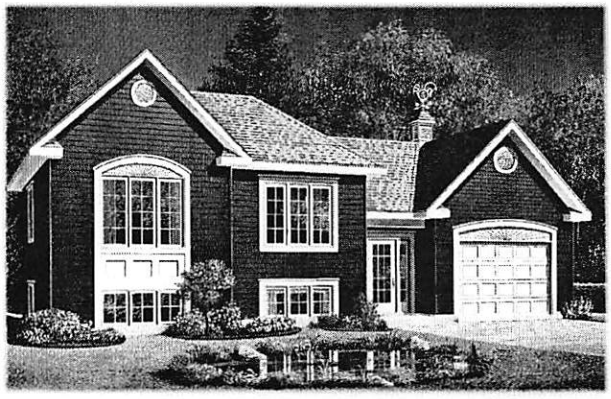

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) **248-0401**

R.B.Q.: 2634-7666-98

illustration : Jacques Laplante

LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS ACCESSIBLES QUE VOUS NE LE PENSEZ

- Achat à partir de 100 $
- Aucuns frais de gestion et d'administration
- Remboursement des frais de transfert pour tout montant de 1 000 $ et plus transféré dans l'un de nos comptes enregistrés, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à 5 % de la somme transférée (maximum de 125 $)

BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER*.

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus
sur nos produits, visitez le
www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

*Pour les Obligations boursières, le boni de 1 % est applicable sur le capital investi.

La communauté chrétienne en action

Formation à la vie chrétienne

Sacrement de la confirmation

Dix-neuf jeunes de notre communauté chrétienne ont entrepris en septembre dernier leur démarche préparatoire en vue de la célébration du sacrement de la confirmation. Celle-ci aura lieu en notre église **le dimanche 5 février, dans le cadre de la messe dominicale de 10 h 30.** Les jeunes comptent beaucoup sur la prière de la communauté chrétienne pour les soutenir dans cette nouvelle étape de leur vie de foi.

Sacrements du pardon et de l'eucharistie

Nous tenons à informer les parents des jeunes qui ont au moins 9 ans en 2006 que la préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie débutera bientôt. Cette démarche est offerte à tous, mais tous ne sont pas obligés de s'y inscrire cette année. Nous nous fions au bon jugement des parents pour décider si leur enfant a présentement la préparation minimale requise pour entreprendre une telle démarche. Car les sacrements s'enracinent normalement dans une expérience de vie chrétienne où l'on a déjà appris qui était Dieu le Père, son fils Jésus et l'Esprit Saint. Ces principaux repères, et d'autres de la foi chrétienne, s'avèrent pratiquement nécessaires au moment d'entreprendre une démarche catéchétique devant conduire à la célébration des sacrements. Si ce n'est pas le cas, la démarche préparatoire peut facilement être reportée à plus tard, le temps de donner aux enfants une base convenable pour une meilleure compréhension du mystère chrétien.

Une rencontre de parents, où se fera l'inscription des jeunes aux catéchèses préparatoires, aura lieu **à St-François le mercredi 15 février, à 19 h 30, à la sacristie.** Si vous prévoyez ne pas pouvoir être présents à cette rencontre, il vous est toujours possible d'assister à la même rencontre à St-Pierre le mardi 14 février, à 19 h 30, à la sacristie. Les parents des jeunes de troisième année seront contactés via l'école au cours des semaines qui précéderont. Cependant, les jeunes de 4e, 5e ou 6e année, qui n'ont pas encore célébré ces sacrements et qui souhaiteraient le faire, sont priés de signifier leur intention le plus tôt possible. Les parents de ces jeunes peuvent assister à la rencontre de parents ci-haut mentionnée.

N.B.: Cette rencontre est pour les parents seulement. La présence des enfants n'est pas requise.

Le carême 2006

Le Carême 2006 s'ouvrira le mercredi 1er mars prochain par la célébration des cendres à 19h30. Le thème du Carême 2006 est: «Une fidélité déroutante».

Présentation et assermentation des nouveaux marguilliers

Baptêmes

Le 15 janvier, **Sarah-Maude Jean**
fille de Patrick Jean et Marie-Josée Aubé.
Le 15 janvier, **Jonathan Lachance**
fils de Pierre Lachance et Natalie Maindonald.

Le 12 décembre dernier avait lieu l'assemblée des paroissiens de St-François. Nous y avons élu deux marguilliers: Mme Fabienne Blais, qui en est à son deuxième mandat, et Mme Pierrette Roy.

Le 15 janvier, dans le cadre de la messe dominicale, nous avons présenté le nouveau Conseil de Fabrique et assermenté les deux marguillières nouvellement élues. Nous en avons profité également pour remercier d'une façon toute particulière M. Denis Rémillard, qui a œuvré activement et avec beaucoup de dévouement et de compétence pendant 6 ans comme marguillier. Grand merci à toutes ces personnes qui œuvrent ainsi au service de leur communauté chrétienne.

Le conseil de Fabrique

Projet «Ensemble, on D-Tox»

Invitation aux parents ayant des jeunes âgés entre 10 et 17 ans

Le projet «Ensemble, on D-Tox», réalisé via l'organisme Action Jeunesse Côte-Sud en partenariat avec divers organismes de la région (CSSS Montmagny-L'Islet, Sûreté du Québec, Commission scolaire de la Côte du Sud), est présentement en cours dans la MRC de Montmagny. Ce projet vise à prévenir la consommation abusive de drogues chez les jeunes de 12 à 17 ans.

Dans le cadre de ce projet, nous offrons aux parents de jeunes âgés entre 10 et 17 ans quatre rencontres d'information et d'éducation sur différents sujets sous le thème «L'adolescence... Toute une aventure!!!». Ce sont des rencontres ouvertes. Donc, il est possible d'assister à la ou aux rencontres qui vous intéressent.

Voici les sujets des rencontres

Rencontre 1
Transformations extrêmes
Le phénomène de l'adolescence

Rencontre 2
Les «Dé-Plaisirs» artificiels
Les drogues

Rencontre 3
On ne se comprend pas... mais on se parle
La communication

Rencontre 4
Les règles, ça fait partie du jeu
La résolution de conflits et la discipline parentale

Les rencontres auront lieu de 18h30 à 20h30 au local 3307 de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault. Les dates des rencontres sont les suivantes:

Rencontre 1	le mercredi 8 février
Rencontre 2	le mercredi 15 février
Rencontre 3	le mercredi 22 février
Rencontre 4	le mercredi 1er mars

* Il est préférable de vous inscrire à l'avance. Vous pouvez aussi vous présenter la journée même sans avoir avisé.

** Advenant le cas où les écoles soient fermées pour des raisons climatiques, la rencontre sera remise le même jour de la semaine suivante, sauf pour la semaine de relâche où nous reprendrons au retour du congé.

Pour nous joindre: Cathy Hudon, coordonnatrice du projet

248-2370, poste 226

JB
LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER INC.
La nouvelle garantie des maisons neuves APCHQ
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
Licence RBQ 8000-1316-58
194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

JOACHIM LAFERRIÈRE ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle
4, 3e avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0
TÉL.:418 243-2074
FAX: 418 243-2157

Un vin et fromage pour souligner la Nouvelle Année

Les Fermières souligneront l'arrivée de la Nouvelle Année par une dégustation de vins et fromages. Cette activité sera tenue le mercredi 8 février à 19 h 30 au local habituel. Chaque fermière peut apporter une petite assiette de fromages.

Programme

- Lecture et adoption des comptes rendus des comités
- Travaux et gâteries aux couleurs de la Saint-Valentin

Bienvenue à tous

Dîner de l' Âge d'Or

Dîner de la St-Valentin pour l'Âge d'Or de St-François qui aura lieu le mercredi 15 février 2006 à 11 h 30 au resto l'Arrêt-Stop au prix de 7$ pour les membres.

Réservations avant le 13 février aux numéros de téléphone suivants: 259-7866, 259-2433.

Bienvenue à tous!

Avec décorations de la St-Valentin, S.V.P.

Source: Lorraine Lamonde

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

FERME HORTICOLE
Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

PASSION JARDINS

Paysagiste CERTIFIÉ APPQ

330,boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.:(418) 884-3124

EMBALLAGES
Emballage de protection

L&M

Frédéric Jean
Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) G0R 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com
Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Merci généreux Père Noël

Je souhaite remercier le généreux Père Noël pour le merveilleux cadeau offert à ma famille. Merci à M. Raynald Fiset pour son beau présent. Un gros merci à vous pour avoir égayé notre fête de Noël.

Sandra Proulx et ses enfants

Gâteau St-Valentin

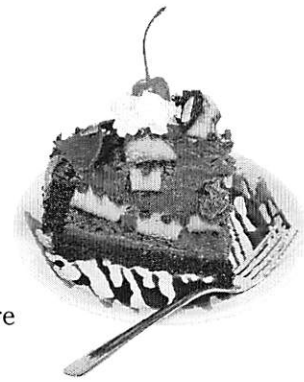

1	mélange à gâteau au chocolat
3	œufs
1/3 tasse	d'huile
1 bte	de garniture aux cerises

Battre ensemble le mélange, les œufs et l'huile. Bien mélanger. Ajouter la boîte de garniture aux cerises et mélanger.

Cuire 45 à 60 minutes. Four 350° F

Décorer d'un glaçage au chocolat et garnir de cerises et de cœurs en chocolat.

Club Motoneige Le Petit Canton

Le relais est maintenant ouvert

Le Club Motoneige Le Petit Canton désire annoncer à ses membres et à toute la population que son relais ainsi que le bar et le restaurant situés au 772, Montée de la Station à Saint-Vallier sont maintenant ouverts.

Les heures d'ouverture sont les suivantes : à compter de 9 h du mardi au vendredi et à compter de 8 h les samedis et dimanches. Nous sommes fermés les lundis. Les groupes jusqu'à 150 personnes sont également les bienvenus. Pour réservation, communiquer au (418) 884-3939.

Aussi, nos brunchs du dimanche débuteront le 15 janvier 2006 et se pousuivront tous les dimanches jusqu'en avril.

Venez rencontrer Mélissa au bar ainsi que Jean-Marie et Gisèle au restaurant. Ils vous accueilleront avec sourire et bonne humeur!

Bienvenue à tous!

La Direction

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

SuperSoir

LOTO
BIÈRE / VIN
JOURNAUX

Shell

Épicerie
Agent autorisé de la SAQ
Essence

Nous avons la sélection qu'il vous faut pour réchauffer les coeurs!

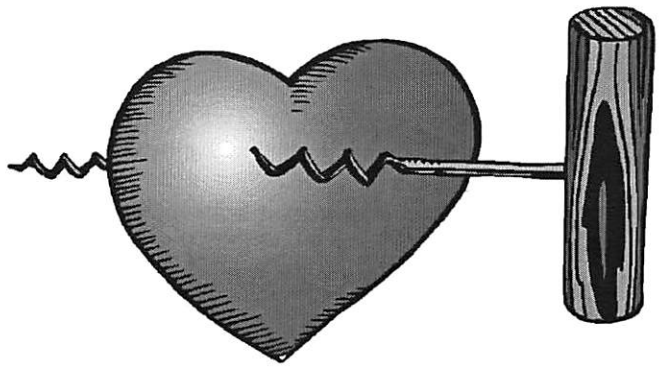

Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Jeudi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) G0R 3A0 Tél.: 259-7151

Il est temps de s'inscrire au centre de formation professionnelle de l'Envolée-de-Montmagny

Le centre de formation professionnelle de l'Envolée-de-Montmagny débute sa période intensive d'inscription pour les formations qui s'amorceront à l'automne prochain. La date limite pour le premier tour est fixée au 1er mars 2006.

Le centre de formation professionnelle de l'Envolée-de-Montmagny offre des programmes en boucherie, cuisine d'établissement, pâtisserie de restaurant, service de la restauration, secrétariat, comptabilité, lancement d'une entreprise, techniques d'usinage, usinage sur machines-outils à commande numérique, fabrication de moules, mécanique automobile et assistance aux bénéficiaires en établissement de santé.

Dans des locaux équipés à la fine pointe de la technologie, les élèves inscrits au centre de formation professionnelle de l'Envolée-de-Montmagny reçoivent une formation de qualité calquée sur les besoins des entreprises de la région. Depuis quelques années, plusieurs programmes affichent un taux de placement de 100% et dans bien des cas les demandes des employeurs surpassent le nombre de finissants.

Pour ceux et celles qui hésitent, il y a le programme «Élève d'un jour» qui permet de vérifier sur place dans la peau d'un élève et suivant le cadre théorique et pratique ses goûts et aptitudes pour certaines formations.

Pour vous inscrire à l'un ou l'autre des programmes énumérés ci-haut ou encore pour obtenir de plus amples informations, contactez Johanne Simard au 248-2370 poste 256.

Faites rapidement car la date limite du premier tour est le 1er mars 2006.

les équipements de ferme
bonneau
Gilbert Bonneau, président
VENTE ET SERVICE D'ÉQUIPEMENTS DE FERME
881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3AO
Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

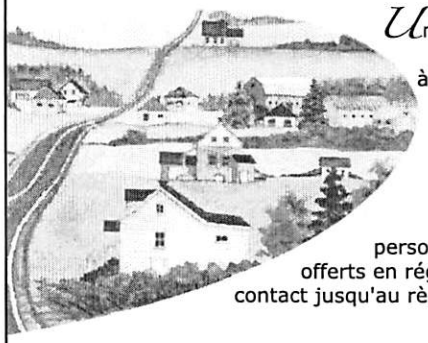

*U*ne équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

*D*es services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

PROMUTUEL Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
Germain Gilbert Brigitte Samson Propriétaires.
Argo

Service professionnel
- Mécanique
- Carosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

Votre centre autorisé de reclyclage d'autos de la région
Permis recycleur: 60666

NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25$

GARAGE SAMSON
FINANCEMENT SUR PLACE
TÉL.: 418•248•1422
FAX.: 418•248•7074
873, Rang Nord, St-Pierre de la Riv. du Sud

Une présence accrue de gens d'affaires au conseil d'administration du CLD de la MRC de Montmagny

C'est avec un conseil d'administration renouvelé que le CLD de la MRC de Montmagny entame la nouvelle année 2006. Au total neuf personnes ayant droit de vote, dont 4 personnes du monde des affaires et récréo-touristique, 1 représentant du secteur de l'éducation et 4 maires, dirigeront l'organisme. Rappelons que le conseil d'administration est formé de membres nommés par la MRC de Montmagny depuis décembre 2003, alors que l'adoption de la loi 34 transférait l'imputabilité du développement économique local aux élus municipaux.

Pour 2006, le conseil des maires a pris 2 orientations importantes: que l'un des 5 sièges auparavant réservé aux élus soit maintenant occupé par une personne supplémentaire provenant du monde des affaires et que la présidence du CLD ne soit pas assumée par un élu.

Le mercredi 25 janvier, les administrateurs du CLD ont procédé à l'élection des officiers. Me Mario Dolan, notaire bien connu dans la région, a été nommé à la présidence de l'organisation et M. Marcel Catellier, préfet, à la vice-présidence. Avec Me Dolan, M. Jean-Yves Morissette, Mme Christiane Bouillé et un entrepreneur du Sud du territoire, qui sera nommé sous peu, représenteront le secteur des affaires et récréotouristique. Le conseil des maires de la MRC de Montmagny est quant à lui représenté par M. Marcel Catellier, préfet, M. Jean-Guy Desrosiers, maire de la ville de Montmagny, M. Pierre Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et homme d'affaires et M. Émile Tanguay, maire de Saint-Paul-de-Montminy. En ce qui a trait au secteur de l'éducation, M. Robert Paquet, commissaire à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud en assumera la représentation. Mentionnons également la présence de M. Daniel Racine, directeur adjoint de la MRC de Montmagny, M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet et de Mme Diane Jacques, directrice du Centre local d'emploi de Montmagny qui siègent au conseil d'administration à titre d'observateurs.

Rappelons que le CLD de la MRC de Montmagny a pour mandat le développement économique de la MRC. Il doit en assurer la planification, assumer un leadership et voir à la coordination des actions et des acteurs. Notamment, le CLD est un guichet unique pour les services aux entrepreneurs, anime le développement du milieu rural et participe activement à la promotion économique de la région. Qu'il s'agisse d'entreprises existantes ou de nouvelles qui veulent s'implanter, le CLD est en mesure de répondre aux besoins des entrepreneurs de la MRC de Montmagny.

«Le CLD a des responsabilités importantes dans tous les secteurs d'activités économiques de la MRC. Si on veut prospérer, tous les acteurs doivent être préoccupés par ce qui attire et retient chez-nous les entrepreneurs, la main-d'oeuvre et les résidents. Toutefois, compte-tenu de notre contexte actuel, le CLD pilote activement en 2006 toute une série d'actions dans le cadre d'une stratégie industrielle. Une de mes priorités est que la région soit un environnement stimulant et dynamique pour le développement des affaires.» d'affirmer Me Mario Dolan.

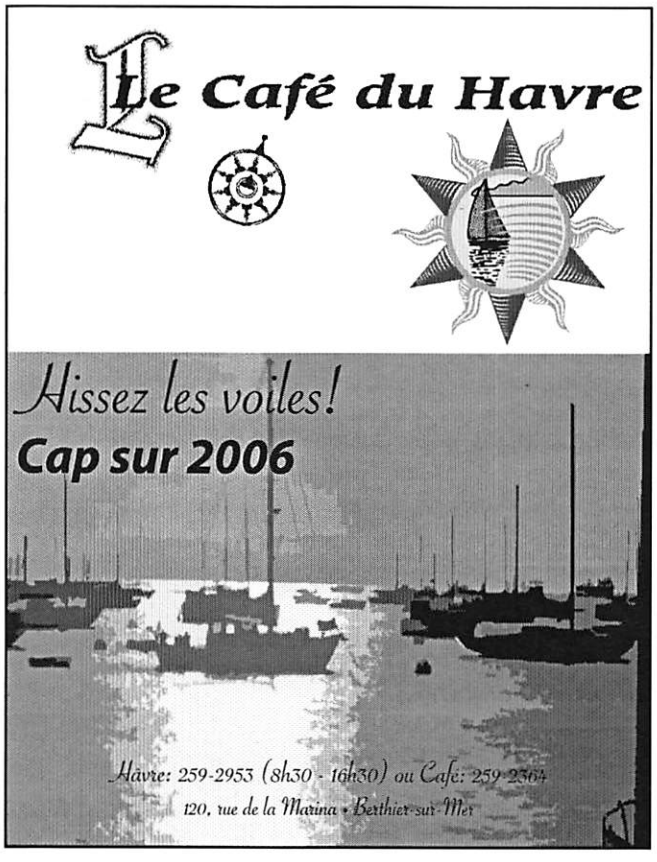

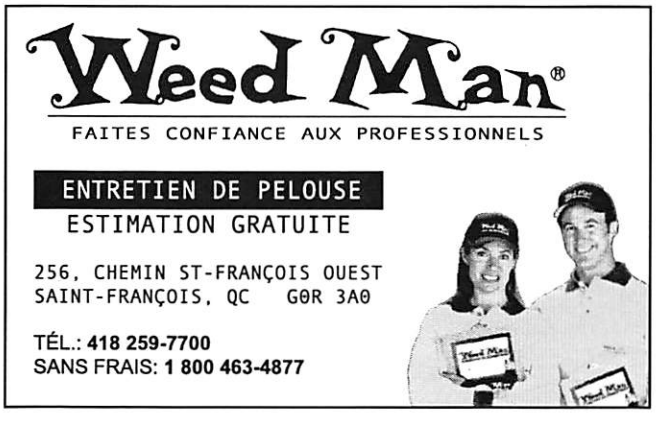

Pour faire revivre votre poinsettia

Vie de famille

par Louise Leclaire

Que faire de votre poinsettia lorsqu'il aura perdu ses feuilles, demandez-vous . Eh! bien, sachez que vous pouvez tenter de le faire refleurir l'année suivante. Mais il faut suivre les instructions à la lettre et toujours se souvenir que pour faire fleurir un poinsettia à temps pour la période des fêtes, il faut lui assurer une période d'obscurité totale. Et pourquoi ne pas tenter la chance. On sait jamais, peut-être aurez-vous le pouce rouge sans le vouloir. Alors, suivez le guide:

* La première chose à faire est d'éliminer les tiges faibles, de façon à ne conserver que les plus belles.

* À partir de la mi-septembre, donnez à la plante un minimum de 14 heures consécutives de noirceur totale par 24 heures (7 jours sur 7), soit de 18h à 8h et ce, durant une période de huit à dix semaines ou jusqu'à l'apparition de la couleur sur les feuilles.

* Si l'obscurité n'est pas totale, il y a risque de malformation des feuilles et d'avortement des boutons floraux. Même la lumière de l'extérieur peut nuire à l'initiation florale.

* Utilisez un drap noir pour assurer une obscurité totale ou placer une boîte de carton sur la plante ou tout simplement, isoler-la dans un placard ou une pièce totalement opaque.

* Néanmoins, durant le jour, donnez lui de la lumière vive. Il est important aussi, durant la période de formation des boutons floraux et de coloration des feuilles (mi-septembre à mi-novembre), de maintenir une température de 20° C pour encourager la formation de feuilles de bonne dimension. Une fois les feuilles complètement colorées, vous pouvez réduire la température à 15-18° C pour en intensifier la coloration.

* Fertilisez avec un engrais 20-20-20 à toutes les deux semaines. à partir de novembre, pour la formation des fleurs, un engrais contenant plus de potassium tel le 15-15-30 lui sera bénéfique.

Et bonne chance!

Source : Jardin botanique de Montréal

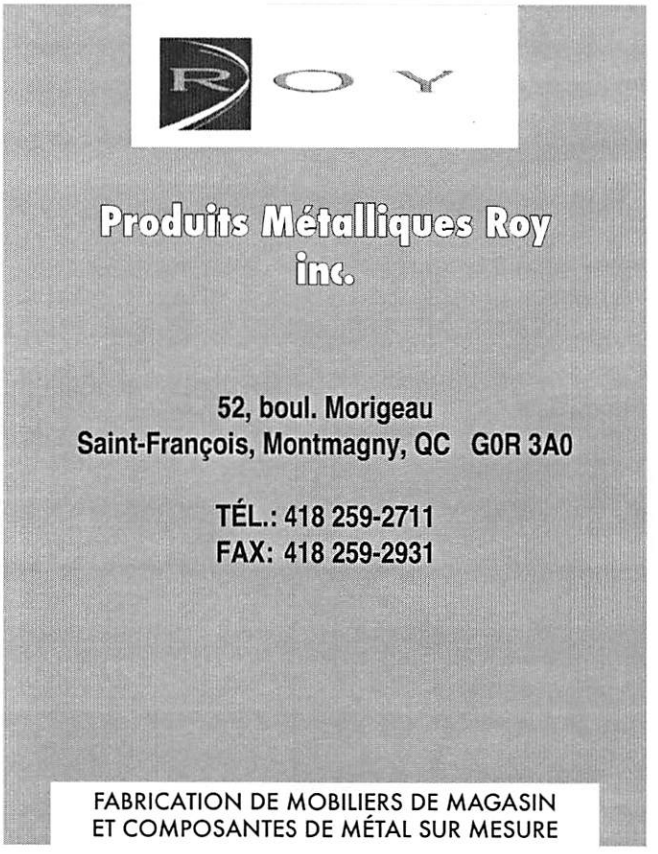

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333

Émilie Blais débute son année gymnique 2006 en trompe

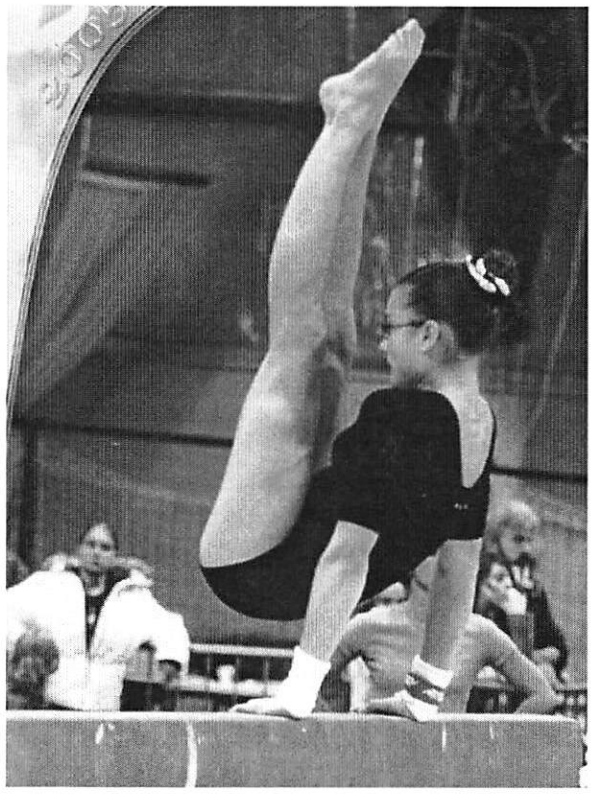

Première compétition en novembre

Elle accumule 3 médailles d'or : au total des appareils, à la poutre et aux barres asymétriques.

Une médaille d'argent au cheval sautoir. Et pour terminer une de bronze au sol.

Émilie a aussi paru dans le journal de L'Oie Blanche comme athlète par excellence.

Félicitations pour les beaux résultats obtenus. Nous sommes fiers de toi.

Le mois prochain aura lieu une première compétition pour les gymnastes du secteur scolaire: Karine Blais- Sophie Blais ainsi que Valérie Blais. Bonne chance à toutes et surtout amusez-vous bien.

Le club Magny-Gym

BOUCHERIE
Richard Morin

602, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Service d'abattage
Viande de choix
Produits maison
Viandes marinées pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi:	8h à 17h30
Jeudi-Vendredi:	8h à 21h
Samedi:	8H à 17h

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

Accès à la propriété

Voyez à vos affaires financières en suivant une formation offerte en exclusivité par l'ACEF Rive-Sud de Québec, un organisme qui se consacre à la défense des intérêts des consommateurs.

Vous avez envie de faire l'acquisition d'une maison mais pas nécessairement de passer à l'émission « La facture « ? Afin d'aider les consommateurs à y voir plus clair, l 'ACEF Rive-Sud de Québec (Association coopérative d'Économie Familiale) propose un cours sur l'accession à la propriété.

Lors de cette formation répartie sur 3 soirs, divers thèmes seront abordés. Entre autres, les types de propriétés, la capacité de payer, les garanties, l'offre d'achat, les types de prêts hypothécaires et les programmes d'accès. L'ACEF, étant un organisme de protection des consommateurs, a la particularité d'offrir une information tout à fait objective.

Dans la frénésie des démarches les futurs acheteurs ont avantage à prendre le temps de bien calculer, comparer et s'informer.

Date:	15, 22 février et 1er mars
Heure :	De 19 h à 22 h
Lieu :	ACEF Rive-Sud de Québec, 33 rue Carrier, Lévis
Coût :	50$
Inscription :	ACEF Rive-Sud de Québec. (418) 835-6633 ou sans frais 1-877-835-6633

Source : Manon Houde

LES DÉBROUILLARDS

Une glu farfelue

C'est le temps des fantômes, des sorcières et des monstres.
Idéal pour fabriquer une glu diaboliquement scientifique !

Il te faut :

- 125 mL de « Colle galactic » transparente en gel de marque Elmers®
- 30 g (3 cuillerées à thé) de borax
- De l'eau
- Du colorant alimentaire (facultatif)
- Un sac de plastique Ziploc®
- Un verre
- Une cuillère
- Une tasse à mesurer

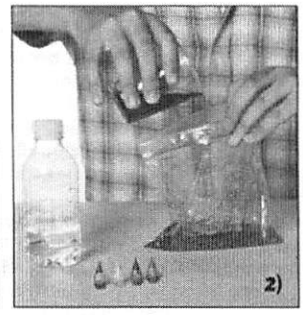

Manipulations

1- Verse la colle dans la tasse à mesurer. Si tu le désires, ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire. Brasse bien ton mélange.
2- Transvide le contenu dans le sac. Ajoute 30 ml d'eau. Ferme-le bien en t'assurant qu'il y a le moins d'air possible à l'intérieur. Agite le tout.
3- Dans le verre, mélange trois cuillerées à thé de borax et 125 ml d'eau. Brasse bien ta solution eau-borax.
4- Ouvre le sac et ajoute doucement 5 cuillerées à thé de la solution eau-borax au mélange de colle.
5- Referme le sac et pétris-le de manière à ce que tous les ingrédients se mélangent bien. Au bout de cinq minutes, une glu horrible sortira du sac. WÔÔÔÔ !

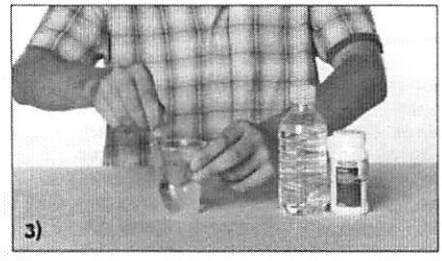

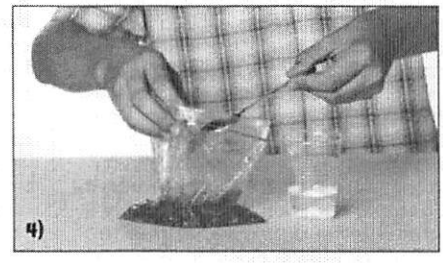

C'est quoi le truc ?

La colle en gel de marque Elmers (r) est une solution d'alcool polyvinyle, un polymère. Les polymères sont des particules formant de longues chaînes microscopiques comparables à des spaghettis.

Lorsque la solution de borax est ajoutée, les particules d'alcool polyvinyle se relient entre elles à cause des atomes de bore. On appelle cela une réticulation. Ces liaisons sont toutefois bien spéciales puisqu'elles sont élastiques, ce qui rend la substance très intrigante :

1) Ce n'est pas un solide puisqu'il s'adapte parfaitement à la forme du récipient dans lequel on le place. Lorsqu'on laisse évoluer ce polymère sous son propre poids ou lorsqu'on l'étire doucement, il coule sans se rompre. C'est donc un liquide très visqueux.
2) Lorsqu'on tire dessus d'un coup sec, il se casse net, car les liaisons ne sont pas très fortes.
3) Cependant, une fois cassé, on peut le reformer, car la cassure des liaisons est réversible.

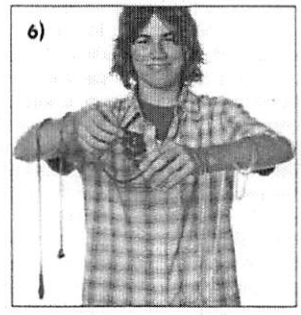

Merci au Débrouillard François Bleau / Texte : Yannick Bergeron
Phr[illegible] : Laurence Labat / Illustration : Jacques Goldstyn

Pensée positive

L'homme vraiment humble montre sa justice dans la discipline de soi et manifeste sa compréhension dans le pardon d'autrui.

Jean Gendron

Nous vous sommes grés

En date du 26 décembre, jour où notre mère nature s'est déchaînée pour nous offrir ses plus beaux paysages, notre père Jean-Marc a dû être admis d'urgence au bloc opératoire des suites d'un bête accident survenu quelques jours auparavant. C'est pourquoi les familles Gosselin remercient généreusement le professionnalisme de tout le personnel médical, M. Michel Brochu taxi adapté plus service restreint ainsi que M. Roger Blais du service de voirie de St-François-de-la-Rivière-du Sud.

C'est à vous tous que nous devons le bon rétablissement de notre patriarche. Bravo

Jean-Yves Gosselin, St-François

Activités du Club V.T.T. en février

Le 4 février

Rallye et party hamburger

Les 25 et 26 février

Super randonnée

Le Club est maintenant ouvert le jeudi soir. Les Cartes sont en vente sur place. Pour information: Cécile au 259-7454 ou au Club au 234-2303.

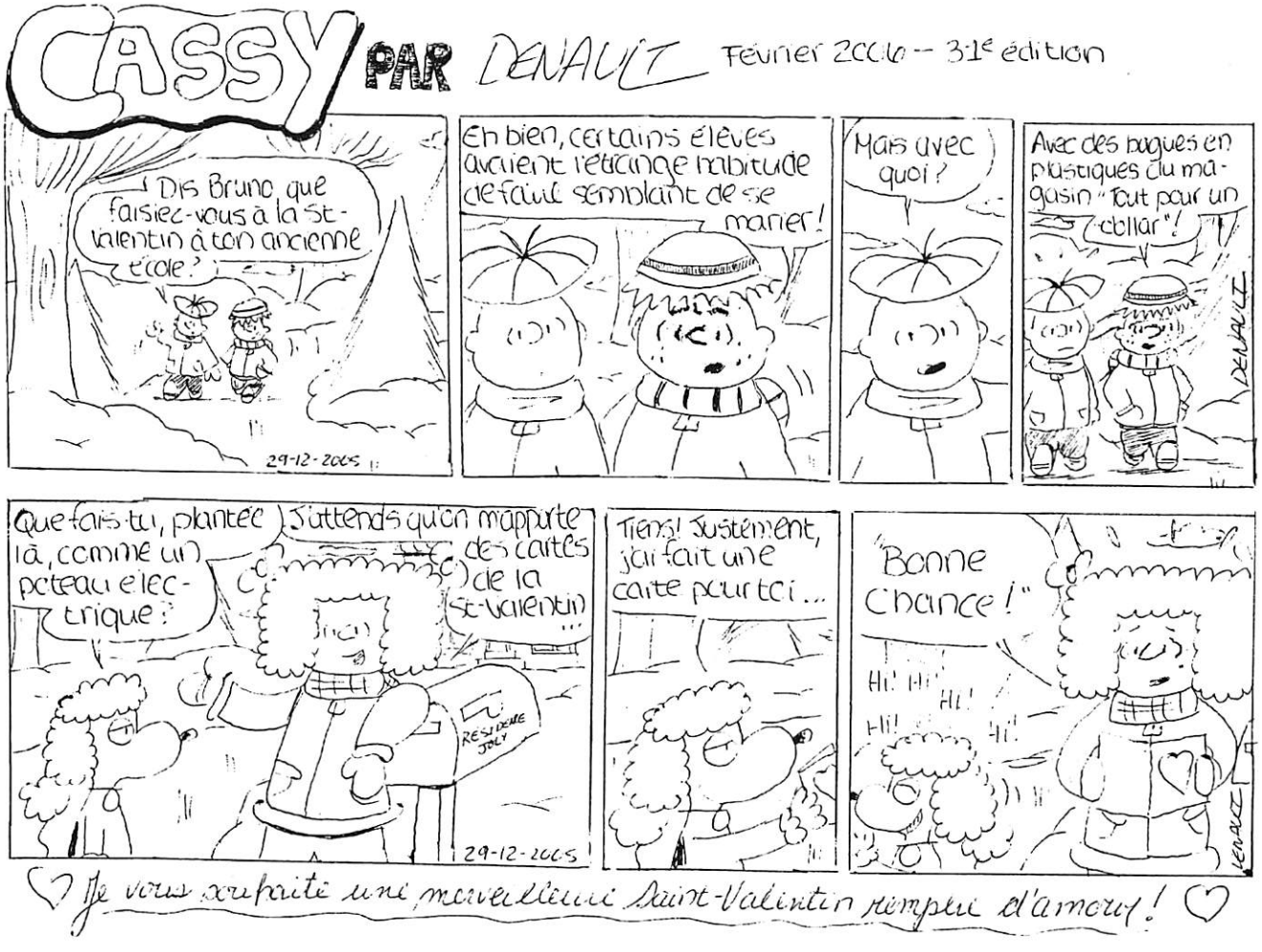

2006 février

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3 **Bac bleu**	4 **Club VTT Rally et party hamburgers**
5	6 **Réunion du conseil**	7 Réunion du comité d'embellissement	8 Réunion des Fermières Vins et fromages 19h30 au local	9	10	11
12	13 **Tombée du journal**	14 *Saint-Valentin*	15	16	17 **Bac bleu**	18
19	20	21	22	23	24	25 **Club VTT Super randonnée**
26 **Club VTT Super randonnée**	27	28				

FLEURISTE Demontmagny

248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire

310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- **Fleuriste**
- **Boutique de décoration**
- **Serres et culture-jardin**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 9 janvier 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, Maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 2005, DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2005 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2005

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière du lundi 5 décembre 2005, de la séance ajournée du lundi 12 décembre 2005 et de la séance spéciale du lundi 19 décembre 2005 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière du lundi 5 décembre 2005, de la séance ajournée du lundi 12 décembre 2005 et de la séance spéciale du lundi 19 décembre 2005 soient acceptés tels que déposés.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte les comptes présentés et payés en décembre 2005 :

Acier Picard, fer machinerie		271,15
Atelier de carrosserie S.D., dommage véhicule (D. Bonneau)		794,02
Autos R.C.L. inc., achat camion Chevrolet 2004		23 005,00
Boivin & Gauvin, matériel pompiers		11,97
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (eau potable)		80 805,11
Bureautique Côte-Sud		
Papeterie	59,39	
Papier photocopieur	45,89	
Contrat photocopieur	89,16	
Ameublement (caserne incendie)	575,11	769,55
Carquest, pièces camion Ford 10 roues	206,21	
CARRA		
Remise décembre 2005	364,20	
Solde dû année 2003	556,61	920,81

Cie Wilfrid Allen ltée		
Décompte progressif nº 4	299 128,26	
Décompte progressif nº 5	408 111,62	707 239,88
Claude Morin		
Remb. f rais déplacement 455 km	168,35	
Remb. frais déplacement (194 km), remb. factures	124,67	
Remb. frais déplacement 164 km	60,68	353,70
Comptoir d'entraide St-François, 4 poches linge (garage)		24,00
Daniel Samson, service mécanique pour souffleur		50,00
Détroit Diesel-Allison, pièce souffleur		36,57
Fédération Québécoise Municipalités, facturation Dicom		274,32
Ferme Monico inc., soufflage		115,03
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 208 km		76,96
Forma-Pro G.C. inc., formation incendie		1 445,82
Gestech Environnement, mise en service nov. 2005		82,82
Hydro-Québec, électricité		
Éclairage public décembre 2005	409,65	
Usine épuration	1 586,16	
Pav. Bédard	75,86	
Lumière du rue, 2, 5e rue	47,01	
Éclairage public oct. Nov.	1 189,98	
Log. 536	142,13	
Service M. Paroisse	612,80	
Poste chloration	604,24	
Garage municipal	329,91	
Enseigne 4-chemins	36,08	
Caserne incendie	311,83	
Poste ass. eaux (Morigeau)	237,61	
Parc Olivier-Tremblay	54,99	5 638,25
Jocelyne Noël, entretien bureau décembre 2005		90,00
Journal l'Écho St-François, publicité décembre		665,00
Laboratoire Diesel A.L. inc., pièces souffleur		1 886,41
Laboratoire Environnement, analyses eau potable et eaux usées		633,22
Les Automobiles Chabot, pièce équipement		28,72
Les Concassés du Cap		
Collecte mensuelle décembre 2005	3 746,94	
Disposition au site et transport containers	1 207,76	4 954,70
Les Équipements de Ferme Bonneau, batteries (service incendie)		25,48
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore		1 097,20
Linda Guimont, remb. frais déplacement 45 km formation MRC		16,65
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack		370,38
Macpek, pièce souffleur		191,04
Martin Simard, transport de neige (1 648,71 m³ à .852/m³)		1 611,96
Mines Seleine, gros sel en vrac		1 216,89
Ministre Revenu Québec, remise décembre 2005		5 607,50
MRC		
Quote-part spéciale cours d'eau	12 963,55	
Collecte sélective novembre 2005	308,08	
Formation	13,00	
Avis public regroupé	30,46	13 315,09
Novicom, base radio		58,61
Peintures récupérées, collecte peinture		238,33

Pétrole Montmagny, graisse machinerie		648,46
Pétroles JMB		
1 826,8 litres diesel à .839	1 762,98	
3 000,7 litres huile chauffage à .609 (M. Par.)	2 158,64	
1 183,2 litres huile chauffage à .619 (garage)	842,45	
Diesel 3 802 litres à .859	3 756,62	
Diesel 2 502,5 litres à .879	2 530,21	11 050,90
Philias Blais & Fils		
Pelle fossé route (7.25 hres à 75$/hre)	625,45	
Transport de neige (375 m³ à .852/m³)	367,51	992,96
Pièces d'autos GGM, pièces		
Chevrolet Silverado	204,08	
Mack	45,55	
Machinerie	590,80	840,43
Pierre Martin Pharmacien, gants latex (premiers répondants)		22,88
Pneus André Ouellet		
Rechaper pneu Mack	1 266,03	
Espaceur Ford 10 roues	39,69	
Monter/démonter pneu souffleur	147,52	1 453,24
Postes Canada		
Achat 100 timbres	57,51	
Envoi circulaires et journal l'Écho	156,41	
Envoi journal l'Écho (extérieur)	17,37	231,29
Praxair, location bouteilles		26,52
Propane GRG, propane caserne incendie		1 114,71
Québec Municipal, renouvellement abonnement 2006		316,32
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement ordures novembre 2005		2 719,40
René Samson, réparation trouble ventilation (caserne incendie)		379,41
Réparation électrique Montmagny, pièces souffleur		881,77
Revenu Canada, remise décembre 2005		3 247,37
SAAQ		
Immatriculation Chevrolet 2004 Silvorado	128,00	
Paiement TVQ sur camion Chevrolet 2004	1 725,38	1 853,38
Stéréo Plus, carte Telus		62,12
Sylvain Lamonde, remb. achat imprimante (service incendie)		184,24
Telus Mobilité, cellulaire		78,21
Telus, service bureau, Internet, Garage, incendie		498,56
Transdiff, pièce souffleur		64,75
TY Moteurs, réparation souffleur Loisirs		34,46
Ultra Dépanneur St-François, essence		
Fournitures ass. eaux	20,65	
Service incendie	160,21	
Voirie	1 422,56	1 603,42
Unibéton		
324,03 t.m. sable et sel 12% à 13,70, 40,86 t.m. pierre 5 mm		
et sable et sel 6% à 14,75 + surcharge carburant		5 862,40
TOTAL :		**888 295,55**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants :

CIB, soutien technique, mises à jour, etc...	3 335,73

Claude Morin, remb. frais déplacement 149 km	56,62
Club de fer Les Amis de St-François, panneau publicitaire	175,00
La Fabrique, loyer janvier 2006	166,67
La Financière Banque Nationale inc, intérêts dus 2e financement ass. eaux	5 704,73
MFR des Grands Boisés, 2 cartes soirée bénéfice	70,00
Pagenet, location téléavertisseurs	517,97
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	21,29
TOTAL :	**10 048,01**

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TAUX ET L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES SERVICES POUR 2006 (RÈGLEMENT N° 202-2006)

Le Conseil municipal a adopté, par voie de résolution (résolution N° 005-2006) le règlement décrétant l'imposition des taxes foncières et de services pour l'année 2006. Ce règlement va porter le numéro 202-2006.

Comme ce règlement est très long, il a été décidé de ne pas le publier dans le journal *l'Écho de St-François*. Par contre, les personnes intéressées pourront le consulter au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

MAIRE SUPPLÉANT (RAPPEL)

À la séance régulière du 4 août 2003 (résolution N° 143-2003), le Conseil municipal a opté pour un choix d'alternance quant à celui qui va occuper le poste de maire suppléant. Cette désignation a été établie à partir de l'ancienneté de chacun des conseillers et la durée en est de quatre (4) mois. La question est la suivante: est-ce que le Conseil municipal décide de garder cette formule ou de la changer? Le Conseil municipal décide de retourner à l'ancienne formule. C'est-à-dire que le maire suppléant sera nommé par voie de résolution à chaque début d'année.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de nommer monsieur Yves Laflamme comme maire suppléant pour l'année 2006.

DÉSIGNATION D'UN REMPLAÇANT À LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC EN L'ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE (RAPPEL)

Il avait aussi été décidé, à la dernière séance régulière du 4 août 2003, d'employer la même formule que pour l'occupation du poste de maire suppléant (résolution n° 144-2003). C'est un système d'alternance qui est en place. Le Conseil municipal décide d'appliquer la même méthode que pour la désignation du maire suppléant.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Yves Laflamme pour remplacer monsieur le Maire à la table des Maires de la MRC de Montmagny lorsque ce dernier sera absent.

NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL POUR 2006

Monsieur Étienne Blais occupait cette fonction en 2005. Le directeur rappelle que le rôle principal du garde-feu municipal est d'émettre ou de ne pas émettre de permis pour des demandes de feux à ciel ouvert.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Étienne Blais à titre de garde-feu municipal pour 2006.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES

L'année dernière, le poste d'inspecteur en mauvaises herbes était occupé par monsieur Auguste Boulet

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Auguste Boulet en tant qu'inspecteur en mauvaises herbes pour 2006.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR AGRAIRE

L'article 219 du Code municipal dit que toute municipalité locale doit nommer un inspecteur agraire qui va desservir tout le territoire de la municipalité. L'année dernière, monsieur Nicolas Pilote occupait ce poste.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Nicolas Pilote en tant qu'inspecteur agraire sur tout le territoire de la Municipalité.

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR BPR GROUPE-CONSEIL

Le directeur général présente au Conseil municipal des comptes d'honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil qu'il a en main. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil Période se terminant le 2005-11-26 Ce compte vous est présenté pour la 2e fois	72 805,34$ taxes incluses
BPR Groupe-Conseil Période se terminant le 2005-12-17 Ce compte vous est présenté pour la 1re fois	32 416,46$ taxes incluses
TOTAL :	105 221,80$ taxes incluses

Le Conseil municipal demande au directeur général de ne pas payer ces comptes immédiatement.

CONSOMMATION D'EAU EN DÉCEMBRE 2005 (à titre informatif)

Un tableau montrant la consommation d'eau en décembre 2005 est remise à chacun des élus. La moyenne journalière de consommation pour le mois est de 243 255 gallons. En décembre 2004, la moyenne journalière de consommation était de 222 863 gallons.

GUIDE SUR LA RÉPARTITION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Le ministère des Affaires municipales et des Régions transmet le guide relatif aux modalités de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale. Ce guide va aider la Municipalité à préparer sa programmation de travaux. D'ailleurs, le directeur en remet une copie à chacun des élus.Le directeur rappelle aux élus le montant alloué à Saint-François pour les 5 prochaines années. Il est de 404 953$. Évidemment, il y a des règles à respecter pour avoir droit à ce montant. Elles sont expliquées dans le guide. La contribution totale des gouvernements du Canada et du Québec sera versée annuellement de cette façon :

12% en 2006 12% en 2007 16% en 2008 20% en 2009 40% en 2010

COMMANDITE

Le club de fer «Les Amis de St-François» veut remplacer les panneaux publicitaires qui ceinturent le terrain. Ils sont défraîchis et plusieurs doivent être mis à jour. En tout, il y a 42 panneaux publicitaires de dimensions 4' x 6'. Pour réaliser le tout, une commandite de l'ordre de 175$ par panneau sera demandée à ceux et celles qui souhaiteront se faire annoncer. Le travail de l'installation sera exécuté bénévolement. Les nouveaux panneaux seront protégés avec un plastique «Corroplast».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de commanditer un panneau publicitaire sur le terrain du club de fer «Les Amis de St-François» au montant de cent soixante-quinze dollars (175,00$);

QUE ce montant de commandite versé soit valide pour une période de cinq (5) ans.

DÉCISION CONCERNANT LE CAMION PICK-UP 1996 HORS SERVICE

Avant la période des Fêtes, le Conseil municipal a demandé à monsieur Marc-André Bonneau une estimation sommaire sur l'évaluation des coûts de réparation pour remettre le pick-up 1996 en état de marche. Monsieur Bonneau a produit un document sur lequel apparaissent deux scénarios possibles. Le directeur remet aux élus une copie de ce document.

CONSIDÉRANT QU'il serait beaucoup trop coûteux de réparer le camion de marque «Sierra» 1996;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de mettre en vente le camion Sierra 1996 en passant une annonce dans le journal *L'Écho de St-François;*

QUE le camion soit cédé au plus offrant.

RÉGLEMENTATION INTERNE AU SOUS-SOL DES LOISIRS

Il y a déjà eu de la réglementation interne au sous-sol des Loisirs qui ressemblait à ce qu'il y avait dans les Maisons des Jeunes. Ça fait environ 10 ans de ça. Le tout avait été présenté au Conseil municipal et ça avait été entériné par voie de résolution par ce dernier. Le but de cette résolution, à l'époque, était de donner plein pouvoir à ceux et celles qui gardaient le sous-sol. Ainsi, s'ils jugeaient qu'un ou des jeunes n'avaient pas respecté les règlements de comportement affichés, bien ils pouvaient soit, dépendamment des fautes :

- aviser le jeune de changer son comportement,
- l'expulser pour une période de temps.

Est-ce qu'il serait de bon aloi de revenir avec cette formule? Cette réglementation pourrait même être appliquée par des représentants sur le Conseil des Loisirs qui ont connaissance de gestes déplacés. Évidemment, ces règles n'auraient cours que sur le terrain de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.».

CONSIDÉRANT QUE «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est un lieu public;

CONSIDÉRANT QUE la partie sous-sol aux Loisirs est surtout fréquentée par des jeunes;

CONSIDÉRANT QU'il importe de mettre des balises aux jeunes et aux autres afin d'éviter les écarts de conduite et les débordements;

CONSIDÉRANT QU'il importe que le sous-sol des Loisirs soit bien tenu pour faire en sorte que les parents des jeunes n'ont pas de réticence à les y envoyer;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal est d'accord pour que soient

affichées des règles de comportement à suivre quand on est sur le terrain des Loisirs St-François de Montmagny inc.;

QUE les règles à suivre soient écrites et présentées au Conseil municipal à l'occasion d'une prochaine rencontre pour fin d'approbation avant d'être affichées sur les murs au sous-sol des Loisirs.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt heures et cinquante minutes.
Adopté unanimement

Pierre Jean, maire
Yves Laflamme, directeur général

Camion à vendre

La Municipalité met en vente son camion de marque GMC, année 1996, modèle 4x4 Sierra 2 500, moteur diesel 6.5 litres turbo, transmission automatique over-drive, boîte d'une capacité de 8 600 livres.

Le kilométrage du véhicule s'élève à 340 500 km.

La condition actuelle du camion n'est pas bonne. Il ne démarre pas. Ça va lui prendre une pompe à injection pour le remettre en état de marche.

Les intéressés, sur rendez-vous, peuvent demander à voir le camion afin de se faire une meilleure idée de son état.

L'offre d'achat du camion devra être déposée au bureau municipal au plus tard le 15 février 2006 à 16 h 30.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Yves Laflamme, dir. gén.

Info municipale

Service de transport adapté

L'article 536 du Code municipal du Québec renferme dorénavant la disposition suivante :

«Toute municipalité dont le territoire n'est pas desservi par une société de transport en commun ou par un autre organisme public de transport en commun qui assure un service de transport adapté aux personnes handicapées doit offrir aux personnes handicapées l'accès, sur son territoire, à des moyens de transport adaptés à leurs besoins.»

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fait actuellement partie de ces municipalités qui n'offrent pas le service de transport adapté aux handicapés. Donc, elle a l'obligation par le Gouvernement de se doter de ce service.

Le problème, c'est que la Municipalité ne sait pas combien d'handicapés, sur son territoire, sont admissibles au service de transport adapté. Pour être reconnue admissible toute personne doit répondre à des exigences bien précises:

Être une personne handicapée (présenter une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et être sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes).

Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

Le but de cette lettre est le suivant :

«La Municipalité veut connaître le nombre d'individus, sur son territoire, admissibles à un service de transport adapté.»

Comme ce n'est pas la Municipalité qui détermine qui est admissible ou pas au service de transport adapté, elle vous indique la démarche à suivre:

1. La personne handicapée désirant bénéficier de ce service de transport adapté doit remplir un formulaire de demande d'admissibilité.
2. Ce formulaire sera analysé confidentiellement par un comité d'admission. Il s'agit d'un comité tripartite où sont représentés l'organisme mandataire, les personnes handicapées et le réseau de la santé et des services sociaux.
3. Un formulaire d'admission est disponible à l'adresse suivante:

Transport adapté de la région de l'amiante inc.
37, rue Notre-Dame Sud
Thetford Mines (Québec)
G6G 1J1
No tél.: (418) 338-0599
No fax: (4180 338-5035
Courriel: transport.adapté@bellnet.ca

4. Le comité d'admission décide si vous êtes éligible ou non au service de transport adapté. Quand vous êtes reconnu admissible, le comité vous accorde des types d'admission et d'accompagnement qui reflètent vos besoins réels. Le comité tient compte de vos incapacités et, s'il y a lieu, de votre capacité d'apprendre à utiliser le transport en commun.

Donc, si vous croyez avoir droit à un service de transport adapté sur le territoire de la Municipalité, adressez-vous à l'endroit indiqué au point numéro 3 ci-haut afin de déterminer votre admissibilité.

Les Petites annonces de L'Écho

Offre d'emploi

Emploi à temps plein sur ferme laitière. Également emploi de fin de semaine idéal pour étudiant. Contacter Ricardo au 259-2689 ou 234-0818.

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

MS² contrôle inc.

Jean Morin

-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service D'urgence 24 heures

171, 4e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7JOURS

Mike

CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE
570, chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447

Obonsoins

Pierre Martin
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

TROUSSE DE VOYAGE

Voyager, c'est à la fois découvrir un autre monde et s'émerveiller, mais c'est aussi faire face à mille dangers. Les voyageurs hésitent souvent à avoir recours aux soins à l'étranger à cause de la barrière linguistique, du coût élevé et de la qualité douteuse des services de santé, surtout dans les pays en voie de développement. Une trousse de premiers soins est donc primordiale. Demandez à votre pharmacien(ne) de vous aider à choisir les ingrédients nécessaires à la préparation de votre trousse et vous serez... «heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage».

Voici quelques articles de base que toute bonne trousse devrait contenir. Enveloppez les produits dans du plastique pour les conserver au sec et au frais.

MÉDICAMENTS

- Analgésique (ex: Tylenol(md)...)
- Antihistaminique (ex: Benadryl(md) pour les allergies et Gravol(md) pour les nausées)
- Décongestionnant (ex: Sudafed(md) durant la descente de l'avion)
- Lotion de calamine
- Antiseptique (ex: chlorhexidine) et un onguent antibiotique (ex: Polysporin(md))
- Produit solaire ayant un FPS de 15 ou plus
- Insectifuge contenant du DEET
- Antiacide (ex: Maalox(md)) et un antidiarrhéique (ex: Imodium(md))
- Comprimés ou teinture d'iode (purifier eau)

AUTRES PRODUITS

- Compresses de gaze stérile, ruban et pansements adhésifs
- Une paire de ciseaux, une pince à échardes et des épingles de sûreté

SantéXpert

Pierre Martin, pharmacien

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

REER

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Ceci n'est pas seulement un REER

C'est une solution pour chacun.

La différence Desjardins

Votre caisse Desjardins est la seule institution financière qui vous offre la possibilité d'obtenir des ristournes sur vos épargnes. Si les résultats financiers de votre coopérative le permettent et que les membres en décident ainsi en assemblée générale, la caisse vous versera une ristourne[2] qui s'ajoutera à vos intérêts de placement.

[2] En raison de la législation provinciale, certaines conditions de versement de la ristourne peuvent différer en Ontario. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre caisse.

Maintenant, à l'action !

À votre agenda des prochaines semaines :

Planifiez, si ce n'est déjà fait, votre cotisation annuelle à votre REER Desjardins. Besoin d'aide ? Votre conseiller de Desjardins est là pour vous guider.

Où et comment faire votre cotisation ?

Vous avez trois options :

- à votre caisse
- par téléphone : appelez à votre caisse ou composez le **1 800 CAISSES**
- au **www.desjardins.com/reer**

NOUVEAUTÉ :

Dès le 23 janvier 2006, encore plus de produits d'épargne REER disponibles par AccèsD Internet. Cotiser à votre REER en ligne, c'est simple et rapide !

Vous aimeriez en savoir plus sur le REER Desjardins ?

Nos experts sont à votre disposition, en tout temps, pour vous conseiller, en fonction de votre situation personnelle, sur la meilleure façon d'atteindre votre objectif financier en vue d'une retraite à la hauteur de vos aspirations.

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

42050086 (10-05)

Desjardins

Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Sud